

Démarche : Déclaration annuelle de la TLPE sur la Commune de SARREBOURG (57400)
Organisme : Service Urbanisme

Identité du demandeur

Email

Etablissement SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Dépôt en ligne des déclarations de pose ou de modification des dispositifs soumis au titre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)
sur la commune de SARREBOURG (57400).

Principe

Sur ce site, il vous est possible de déposer par voie électronique, et de manière simplifiée, votre déclaration annuelle de dispositifs d'affichage (publicité, enseignes) soumis à la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.

Pour rappel, chaque redevable doit déclarer obligatoirement les dispositifs qu'il exploite, chaque année avant le 1er mars.

Le cadre 1 reprend les termes demandés dans le CERFA 15702.

TYPE DE TAXATION

Choisissez le type de déclaration

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Déclaration initiale au 1er Janvier

Déclaration complémentaire en cours d'année

ANNEE DE TAXATION

Indiquez l'année de taxation.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

2018

2019

Déclaration annuelle de la TLPE sur la Commune de SARREBOURG (57400)

- 2020
- 2021
- 2222
- 2223
- 2224
- 2225
- 2226
- 2227
- 2228
- 2229

1. IDENTITE DU DECLARANT

Personne morale

Ce service reprend automatiquement les informations liées au numéro de SIRET.

Nom du contact

Précisez ici, le cas échéant, les nom-prénom de la personne en charge du dossier.

2. ENGAGEMENT DU DECLARANT

Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du service

1. Le déclarant certifie exacts les renseignements complétés ci-dessus et contenus dans les pièces jointes à cette déclaration : recensement des supports publicitaires situés sur le territoire de la commune de Sarrebourg.

2. Le déclarant note que les informations contenues dans les annexes jointes seront utilisées pour l'émission du titre exécutoire.

Tout recours juridictionnel à l'encontre de la déclaration suspend son caractère exécutoire.

3. Les documents fournis par voie électronique à l'administration, seront obligatoirement au format PDF.

Aucun autre format n'est admis. Les documents fournis sous d'autres formats sont réputés non compatibles et seront refusés.

4. L'enregistrement du dossier ne signifie pas qu'il est accepté en l'état. L'administration pourra effectuer un contrôle des dispositifs déclarés et engager si-besoin, la procédure contradictoire prévue à l'article L. 2333-14 et suivants du CGCT.

5. Cocher le cadre ci-dessous vaut signature de la déclaration par le déclarant.

Déclaration annuelle de la TLPE sur la Commune de SARREBOURG (57400)
J'atteste avoir pris connaissance des CGU précisées ci-dessus et que les données que je déclare ici sont sincères et exactes. **Je n'oublie pas de fournir à l'administration le tableau d'inventaire des supports dûment rempli, que je charge dans le cadre ci-dessous. Je note que cocher cette case vaut signature du déclarant.**

Merci de cocher la case.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre le tableau d'inventaire

Dépôt du tableau descriptif de l'inventaire des supports taxables.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres documents

Dépôt d'autres documents que le demandeur juge utile.